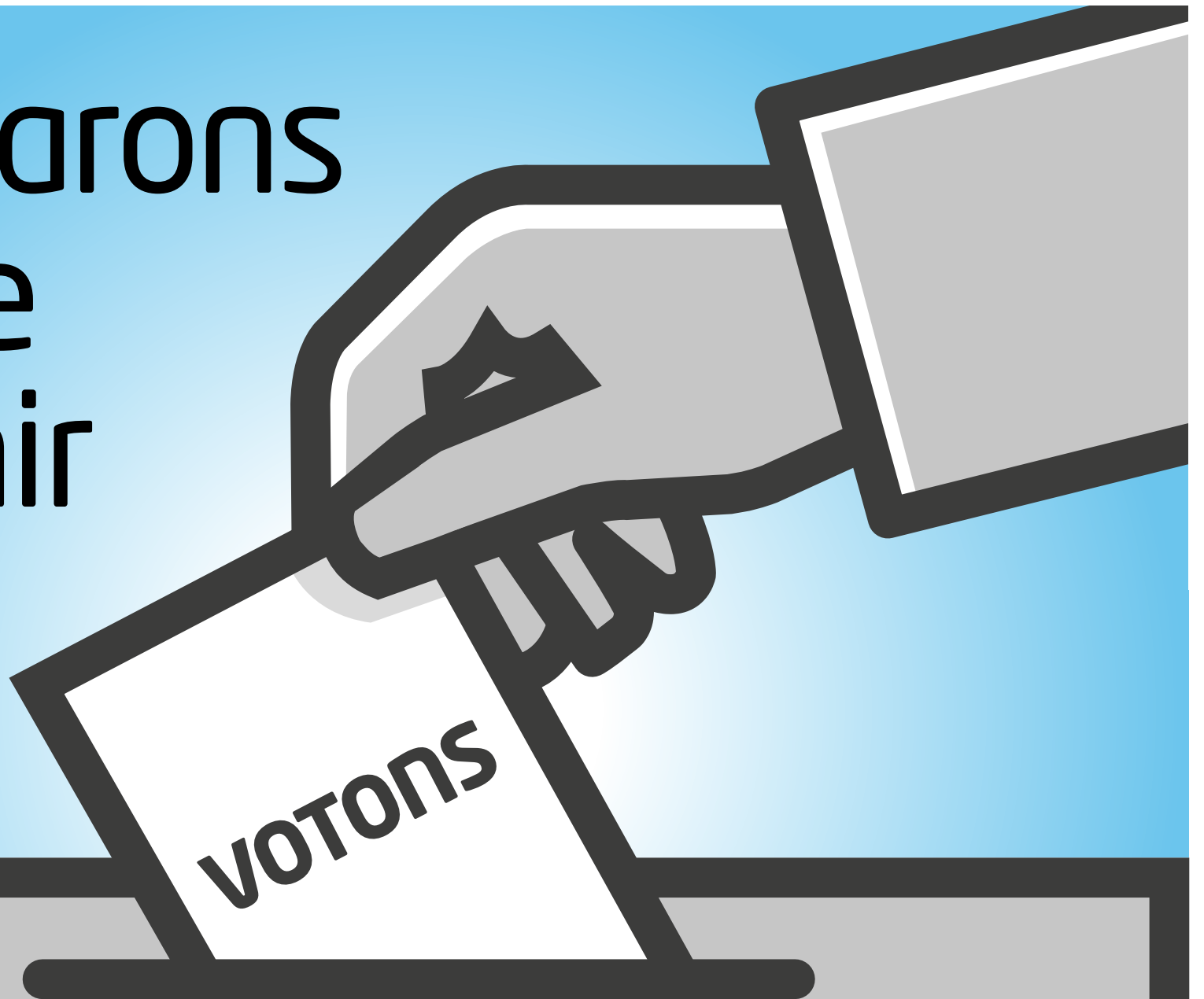


47 MAGAZINE

MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOT-ET-GARONNE

Numéro 29 • janvier 2015

Préparons
notre
avenir



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES
22 et 29 mars 2015

Solidarité

Les associations : le don de soi

Économie

Les entreprises qui résistent à la crise

Agriculture

Les productions de l'hiver

L'Assemblée départementale et les services du Conseil général s'associent pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015. En cette période hivernale, beaucoup de nos concitoyens traversent des moments difficiles à cause de la pauvreté, de la dépendance ou de la solitude. Le Département a redoublé d'efforts pour être solidaire vis-à-vis de nos compatriotes qui souffrent et ont besoin d'être épaulés.

La crise économique et sociale s'éternise malheureusement, mais dans ce contexte, l'action publique départementale est primordiale. Ainsi, à lui seul, le Conseil général contribue à hauteur de 50 % de l'investissement public à l'échelle du Lot-et-Garonne. Par ses interventions directes ou *via* les subventions qu'il verse aux communes et à l'ensemble de ses partenaires, le Département amortit considérablement les effets de cette déprime économique que nous devons combattre par tous les moyens. C'est dans cet esprit que l'Assemblée départementale a décidé de prendre des mesures exceptionnelles dès le premier semestre 2015 pour soutenir encore plus efficacement les secteurs les plus lourdement impactés, à l'image du BTP. Cet effort collectif est majeur car à la clé, des centaines d'emplois de proximité sont en jeu.

Pour autant, ces mesures ne remplaceront pas le travail de fond que nous devons mener pour faire entrer l'économie lot-et-garonnaise dans le XXI^e siècle. C'est pourquoi, le Département aide activement les différentes branches d'activité à mieux se structurer pour innover, se développer et créer des emplois. Que ce soit dans les domaines du machinisme agricole, de la filière bois énergie, fruits et légumes ou encore dans le secteur du numérique, le Conseil général facilite le regroupement des petites et moyennes entreprises, dans le cadre des clusters, pour les aider à mutualiser leurs moyens et avoir accès à des technologies plus innovantes qui leur permettront de mieux résister à une concurrence acharnée. L'emploi local non délocalisable constitue une bouffée d'oxygène que nous devons protéger activement.

Il en va de même avec le dossier d'implantation du futur Center Parcs Aquitaine qui verra le jour en Lot-et-Garonne d'ici 2019. Le Conseil général a fait preuve d'une détermination sans faille pour que ce projet voie le jour dans notre département. C'est capital à la fois pour acquérir une notoriété touristique nationale et internationale, mais également pour créer des emplois nouveaux dans nos territoires. Le Département a également pris toutes les dispositions pour que cet équipement touristique respecte nos paysages et notre environnement.

Voici donc les deux piliers de l'action départementale : un Conseil général qui protège les Lot-et-Garonnais, mais aussi un Conseil général volontariste qui investit pour préparer l'avenir.

La rédaction

47 MAGAZINE

Publication du Conseil général de Lot-et-Garonne,
Direction de la communication, 47922 Agen cedex 9.
Tél. : 05 53 69 45 13 - Fax : 05 53 69 45 16
47magazine@cg47.fr
www.cg47.fr - www.47magazine.cg47.fr

Directeur de la publication : Jean-François Durante
Rédacteur en chef : Véronique Délerly

Rédaction : Sandrine Tadiello, Véronique Délerly et Jean-François Durante avec la participation de Chantal Prodhomme et Jean-Pierre Hilaire.

Participation : Xavier Chambelland, Sébastien Delaunay, Sylvie Dupuy, Nadine Guisiano-Ceola, Myriam Correia, Nathalie Buigues

Maquette et mise en page : D'clics, Agen

Impression : Roto Garonne, Estillac

Distribution : La Poste / Médiapost

Tirage : 164 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN : 1968-097X

Imprimé en France sur papier contenant du bois issu de forêts gérées durablement.



Reproduction même partielle interdite sans autorisation.
47magazine est disponible en braille ou en CD audio :
05 53 69 45 11

Pour recevoir le magazine sur votre messagerie, écrire à l'adresse : 47magazine@cg47.fr

Retrouvez des interviews audio, des reportages vidéo, des photos, et de nouveaux textes à l'adresse :
www.47magazine.cg47.fr

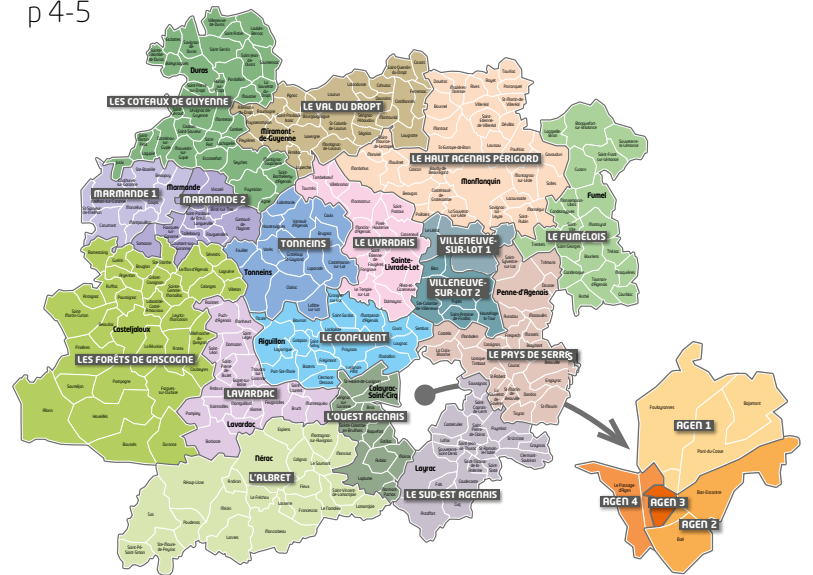


SOMMAIRE

Dossier

Les premières élections départementales

p 4-5



Solidarité

Améliorer l'accueil des personnes âgées en établissement

p 6



Rémi Chambelland

Associations : le don de soi

p 7

Économie

Ces entreprises qui résistent à la crise

p 8

Center Parcs, un site qui fait l'unanimité

p 9

Coworking : Canti'Net, le lieu pour travailler ensemble

p 10 et 11



Thierry Breton

Agriculture

Des fruits d'hiver colorent les corbeilles

p 12 et 13

Sport

Les manifestations Sport pour tous

p 14 et 15



Ufolep

Culture

À Villeneuve-sur-Lot, c'est « Open barre »

p 16



Cc47 - Xavier Chambelland

Médiathèque

p 17

Occitanie

p 18

Tribunes

p 18

Agenda

p 19

Jeu

p 20

Si le Lot-et-Garonne est régulièrement qualifié de verger d'Aquitaine pour la diversité de ses productions fruitières et légumières, son industrie agroalimentaire est plus méconnue. Pourtant, le département compte des dizaines d'entreprises où ces matières premières végétales sont transformées avant d'être commercialisées en grande distribution. Ces entreprises reçoivent régulièrement des prix récompensant la qualité, l'innovation, la saveur... des produits. Ainsi, les cafés saveurs caramel et noisette de la société Le Temps des Cerises à l'Agropole sont sacrés Saveurs de l'année 2015, tout comme les confitures cuites au chaudron de Lucien Georgelin à Virazeil. Ce dernier a également reçu le Trophée PME Carrefour Innovation, dans la catégorie Épicerie salée, avec ses sauces tomates, à base de tomates de... Marmande ! Les galets surgelés de légumes pour bébés de la marque Yooji à l'Agropole ont aussi reçu différents prix, dont celui Système U pour le caractère innovant de ces produits. Loin d'être exhaustive, cette liste atteste du savoir-faire agroalimentaire lot-et-garonnais. ■

La sécurité des enfants empruntant le transport scolaire est une priorité pour le Conseil général. En novembre dernier, il a formé les accompagnateurs, qui sont présents sur les lignes desservant les Regroupements pédagogiques intercommunaux et les écoles du 1^{er} degré, soit tous les circuits accueillant de jeunes enfants. Ainsi, 48 nouveaux accompagnateurs (sur les 105 recensés toutes lignes départementales confondues pour 2014-2015) ont suivi les sessions de formation pour mieux encadrer les quelque 2 000 enfants inscrits en primaire. ■



CC47 - Xavier Chambelland

18

C'est le nombre de centres d'incendie et de secours concernés par le programme de rénovation établi entre le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), le Conseil général et les communes ou intercommunalités. Dernièrement, ont été inaugurées les nouvelles casernes de Fumel, Casteljaloux et Sainte-Livrade-sur-Lot. Les locaux flambant neufs permettront aux sapeurs-pompiers d'exercer leur mission de service public dans de meilleures conditions. ■



18 décembre 2014 : inauguration de la caserne de Fumel

Thierry Breton

Quoi de neuf en aggro ?

Les covoitureurs peuvent désormais utiliser le parking de l'échangeur autoroutier de Marmande. 56 places sont sécurisées et gratuites les 24 premières heures de stationnement. Le Département a financé ce projet à hauteur de 122 500 €, après avoir lancé le site de covoiturage www.covoiturage-47.fr pour favoriser ce mode de transport.

Le CFA (Centre de formation des apprentis) a fêté ses 50 ans le 10 décembre dernier. Pour l'occasion, le Conseil général a rappelé qu'il disposait de deux types de soutien aux formations professionnelles : l'une destinée aux élèves fréquentant une classe de préapprentissage et l'autre pour aider les apprentis à acheter leur 1^{er} équipement. Le Département s'investit pour la réussite de tous les jeunes !

Le pôle de santé du Villeneuveois est désormais opérationnel. Avec 373 lits, répartis entre hôpital et clinique, et des outils de travail dernier cri, cet équipement aura nécessité 130 M€ d'investissements. Le Département a participé au projet, en créant les aménagements routiers nécessaires (1 M€ environ).

Les efforts des collectivités et des professionnels de la santé portent leurs fruits : 9 pôles de santé sont en ordre de marche.

Joël Hocquelet,
vice-président en charge de la Démographie médicale

La mission

« De l'eau pour adapter le territoire au changement climatique » a rendu ses conclusions.

Sensible à cette problématique, le Conseil général a identifié 25 préconisations afin d'adapter les activités publiques et privées aux évolutions du climat en Lot-et-Garonne. Tous les détails sur : www.cg47.fr

Agropole, la technopole agroalimentaire qui grossit

Depuis la création de l'Agropole en 1988, le Département en délègue l'animation, la gestion et le développement au groupement Agropole Services - Agropole Entreprises - Agrotec. Il vient de renouveler sa confiance à ces trois entités pour la période 2015-2025. Dans le cadre de cette délégation de service public, le Conseil général verse, chaque année, près d'1 M€ à ces structures et favorise ainsi le développement de la technopole. Avec 2 550 emplois répartis entre les 134 entreprises présentes sur le site et un chiffre d'affaires global 2013 de l'ordre de 575 M€, l'Agropole a acquis ses lettres de noblesse dans le paysage agroalimentaire et économique départemental et national. ■

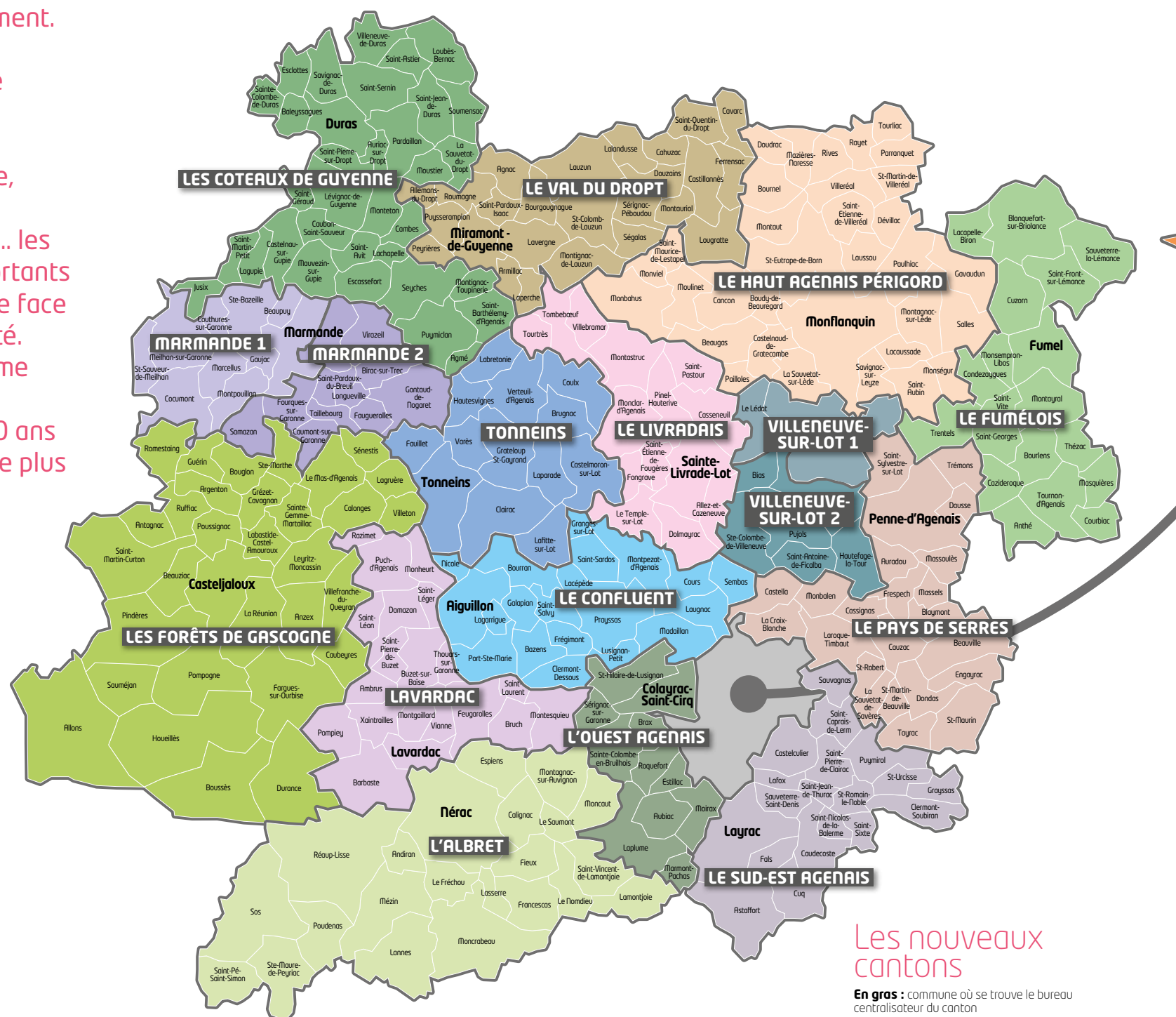
Les 22 et 29 mars 2015, les Lot-et-Garonnais éliront les premiers conseillers départementaux de l'histoire du département. 42 élus formeront 21 binômes femme-homme intervenant sur autant de cantons, soit 21. Parité, équité territoriale, modifications des périmètres des cantons... les changements sont importants et nécessaires pour faire face à l'évolution de la société. L'objectif de cette réforme est de moderniser cette institution vieille de 200 ans et de lui permettre d'être plus efficace demain.

AGENDA ÉLECTORAL

1^{er} tour : 22 mars 2015

2^e tour : 29 mars 2015

Les premières électi



Réforme territoriale

Pourquoi une réforme des cantons ?

Les cantons, tels que nous les connaissons à l'heure actuelle, ont plus de 200 ans. 60 % d'entre eux n'ont quasiment pas évolué depuis 1801. Un redécoupage tenant compte des réalités socio-démographiques et répondant au principe constitutionnel « *d'égalité devant le suffrage* » était donc nécessaire. La solution proposée par la réforme de 2013 est de redéfinir le périmètre des territoires en divisant notamment le nombre de cantons par deux (avec arrondi à l'unité impaire supérieure, soit 21 pour le Lot-et-Garonne). Les nou-

veaux cantons ainsi créés doivent avoir une population comprise entre plus ou moins 20 % de la population moyenne des cantons qui est de 15 768 habitants*. Les territoires ruraux ont alors été agrandis pour que leur densité de population soit aussi élevée que celles des territoires urbains. Ce découpage implique que certains cantons changent de dénomination (*voir carte ci-dessus*). Jusqu'alors, ils étaient désignés par le nom du chef-lieu de canton.

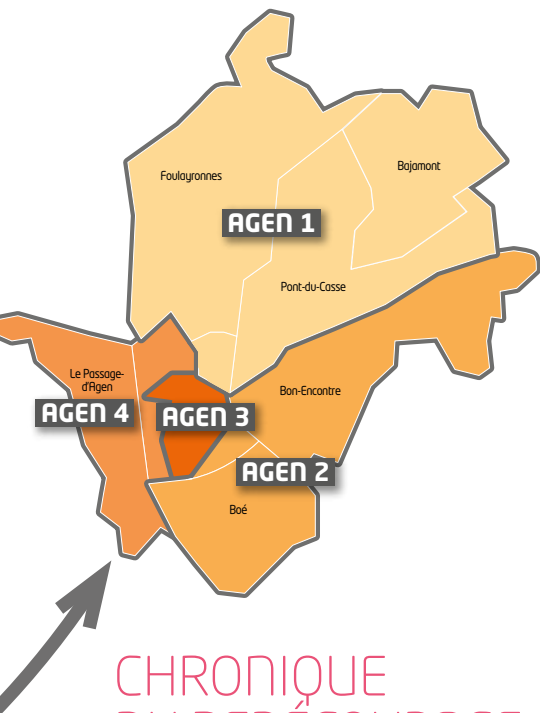
L'autre principe défendu par cette réforme

est celui « *du respect de la parité* ». Aujourd'hui, les femmes conseillères générales ne représentent que 13,5 % des élus siégeant dans les hémicycles. Pour comparaison, la population française est composée de 51,6 % de femmes. Une inégalité gommée par le nouveau mode de scrutin. C'est en effet un binôme femme-homme qui sera élu sur chaque canton (42 élus = 21 tandems, soit 21 femmes et 21 hommes). ■

* 331 123 habitants (population municipale de référence) / 21 cantons = 15 768 habitants.



ons départementales



CHRONIQUE DU REDÉCOUPAGE

- 1/** Le préfet consulte le Conseil général et les élus au sujet du contour des nouveaux cantons.
- 2/** Le préfet propose un projet de carte au ministère.
- 3/** L'assemblée départementale réunie en session extraordinaire donne un avis favorable sur le projet de carte des cantons proposée par le ministère.
- 4/** Le Conseil d'État est saisi pour avis.
- 5/** Le décret d'application du redécoupage est publié au Journal officiel.

Nouveautés

Ce qui change...

Changement d'appellation, diminution du nombre de cantons, révision du mode de scrutin, modification de la durée du mandat... les élections départementales de mars apportent leur lot de nouveautés par rapport aux anciennes élections cantonales.

Conseil général : une désignation floue ? En tout cas rien n'indique dans cette dénomination que la collectivité s'occupe des affaires du département. Aussi, la loi du 17 mai 2013 a souhaité que l'adjectif « départemental » remplace « général » et « cantonal ». Les **nouvelles appellations** sont donc Conseil départemental (ex-Conseil général), conseiller départemental (ex-conseiller général), élections départementales (ex-élections cantonales), etc.

Autre modification validée par le décret du 26 février 2014 : le nombre de cantons est diminué de moitié (*page 4*). En mars 2015, le Lot-et-Garonne comptera donc **21 cantons** au lieu de 40. L'égalité démographique entre les nouveaux territoires sera ainsi respectée. Auparavant, le canton le moins peuplé

(Houeillès) comptait 1 637 habitants et le plus peuplé (Villeneuve-sur-Lot Sud), 16 745 habitants. En mars, la moyenne de chaque canton sera de 15 768 habitants avec une marge de plus ou moins 20 % par rapport à cette moyenne.

Cette « homogénéisation » doit renforcer le rôle de l'élu. Celui-ci sera plus que jamais un élu de proximité au service de tous les Lot-et-Garonnais. Un duo de conseillers départementaux interviendra sur chaque canton comme le prévoit les élections départementales. Un **binôme de candidats** sera en effet élu au scrutin binominal majoritaire à deux tours (pas de panachage possible). Il sera constitué de deux personnes de sexe différent, tout comme leurs suppléants. Ces derniers doivent être du même sexe que le titulaire pour que la parité soit respectée en cas de démission de celui-ci, de décès... (binôme titulaire : femme + homme = binôme suppléant : femme + homme). Dernière nouveauté : le binôme est élu pour 6 ans et l'assemblée départementale est désormais renouvelable en intégralité et non plus par moitié comme auparavant. ■

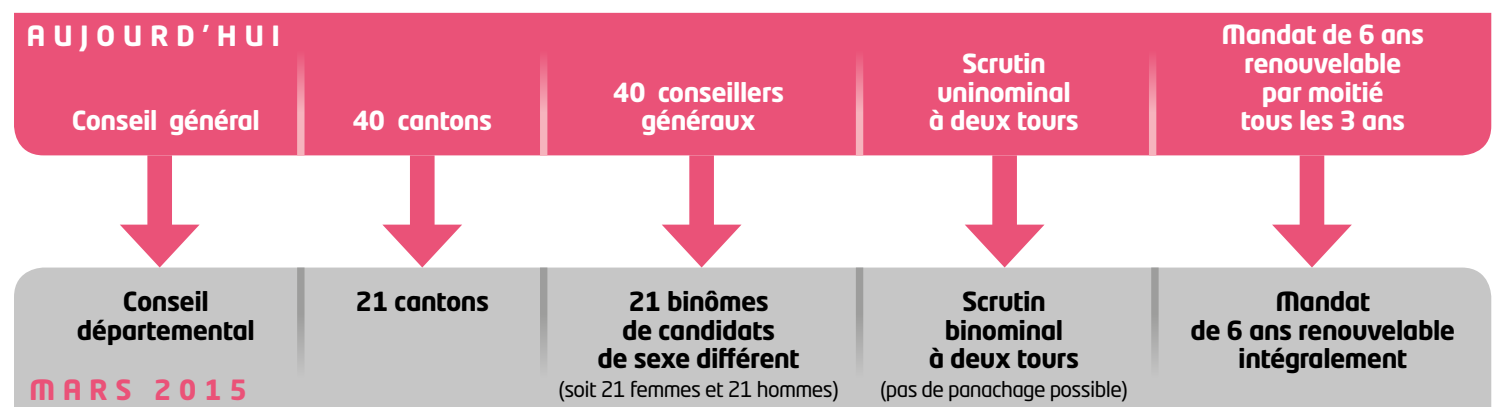
Aux urnes !

POURQUOI ALLER VOTER ?

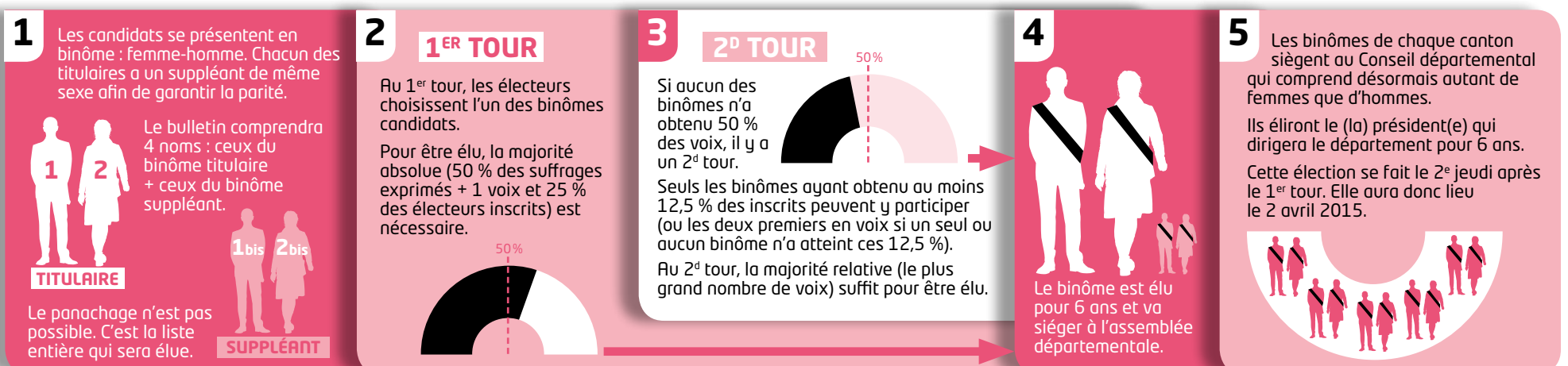
À chaque élection, la consigne est toujours la même : « *Aller voter* ». Il est en effet important de donner son avis en faisant « parler les urnes ». Élire une femme et un homme politique n'est pas un acte anodin. C'est un acte citoyen. Chacun a le droit et le devoir de participer à « la vie de la société » en élisant ses représentants. Voter nous donne donc la possibilité de choisir nos dirigeants, ceux dont nous partageons les convictions.

Voter est aussi un moyen d'influer sur notre vie. En donnant à nos élus un mandat de plusieurs années, nous leur donnons la possibilité de mener la politique qui nous paraît la plus équitable et la plus juste, de mener des actions qui nous semblent primordiales et prioritaires.

Les élus qui auront été choisis travailleront au quotidien pour construire le Lot-et-Garonne de demain, pour assurer son avenir.



LE NOUVEAU MODE DE SCRUTIN



PERSONNES ÂGÉES

Améliorer l'accueil en établissement

Bien vivre son grand âge est une question de santé publique à laquelle le Conseil général de Lot-et-Garonne répond au quotidien. Les dispositifs de maintien à domicile et de placement en établissements sont au cœur des politiques départementales destinées à nos aînés. Aussi la rénovation des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) publics est une priorité. Zoom sur quelques réalisations, achevées ou en cours.

Les résidents et le personnel de l'Ehpad Bel-Air à Tournon-d'Agenais apprécient leur nouveau lieu de vie et de travail. Agrandi, modernisé, sécurisé, le nouvel établissement présente en effet de meilleures conditions de prise en charge pour les personnes âgées. Il permet d'accueillir 29 résidents supplémentaires, que ce soit de manière permanente, en accueil de jour, en placement temporaire ou encore pour des séjours de soins adaptés. Cette diversification du mode d'accueil est une chance pour les personnes âgées du secteur, mais aussi pour les entourages, qui disposent désormais d'une structure apte à les accueillir ponctuellement. Les espaces sont plus accueillants, fonctionnels et confortables. Pour procéder à cet ambitieux programme d'extension et de restructuration, il aura fallu investir plus de 5,6 M€. Le Département a financé ce projet à hauteur de 957 000 €.

Au Mas-d'Agenais et à Feugarolles, les deux établissements font actuellement l'objet d'un programme de restructuration. Pour les structures, les enjeux sont les mêmes : garantir un meilleur service aux personnes âgées et améliorer les conditions de travail du personnel. Mise aux normes, sécurisation des locaux,

nouvel agencement des chambres... sont ainsi les priorités de ces programmes. À Feugarolles, le terrain accueillant l'actuel Ehpad étant suffisamment vaste, c'est un nouvel établissement qui sortira de terre dans les mois à venir. Au Mas-d'Agenais, une extension est en cours afin d'offrir des espaces plus spacieux et plus fonctionnels. Les chambres doubles, pensées autrefois dans une logique de rationalisation des espaces, disparaîtront au profit de chambres simples, préférées aujourd'hui par les personnes âgées et leur famille.

« Garantir un meilleur service aux personnes âgées. »

Les entreprises - essentiellement lot-et-garonnaises - mettront entre 18 et 24 mois pour réaliser ces deux chantiers. Résidents et personnels de l'établissement pourront ensuite prendre possession des nouveaux locaux et profiter pleinement des lieux.

Le coût du chantier de restructuration de l'Ehpad du Mas-d'Agenais est de 1,8 M€ et celui de l'Ehpad de Feugarolles est de 8,25 M€. Le Conseil général a soutenu ces projets, respectivement à hauteur de 292 000 € et de 1,04 M€. Dans les deux cas, des projets d'extension de places restent à l'étude afin de créer des lits supplémentaires et de proposer de nouveaux types d'accueil. ■



1^{er} décembre : pose de la 1^{re} pierre de l'Ehpad de Feugarolles.



L'Ehpad du Mas-d'Agenais est en cours de rénovation.



Objectifs des restructurations des Ehpad : garantir un meilleur service aux personnes âgées et améliorer les conditions de travail du personnel.

Aide à domicile

À L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS

Le Conseil général a décidé d'augmenter de 5,2 % le tarif horaire de remboursement de l'aide à domicile. Il est désormais fixé à 20,10 € depuis le 1^{er} janvier 2015, afin de suivre la hausse du coût des prestations (soit une hausse de 24,8 % depuis 2008, date à laquelle le tarif était de 16,10 €). Cette hausse permettra de conforter l'activité de ce secteur qui représente en Lot-et-Garonne un vivier d'emplois non délocalisables (environ 1 600 emplois) et d'améliorer le service rendu aux personnes âgées et/ou handicapées.

Au-delà de ce nouveau soutien financier, le Conseil général propose des

mesures d'accompagnement d'ordre structurel, issues des préconisations de l'audit élaboré en concertation avec les fédérations et les associations d'aide à domicile.

Les deux fédérations et l'ensemble des associations locales présentes au Conseil général le 18 décembre dernier ont unanimement salué la démarche entreprise par le Département et les efforts consentis pour accompagner au mieux ce secteur.

Pour mémoire, le collectivité consacre annuellement près de 40 M€ aux prestations d'aide à domicile des personnes âgées et handicapées.



Le 18 décembre, les représentants des associations d'aide à domicile étaient accueillis au Conseil général.

Associations

Le don de soi

Le département compte 7 000 associations. Culturelles, sportives, sociales ou solidaires..., leur champ d'actions est pluriel. Cependant, pour elles, rien ne serait possible sans les 75 000 bénévoles qui œuvrent au quotidien au sein des structures. Portraits de deux d'entre eux : Thierry de Poucques, président des Restos du cœur 47 et Simone Flexas, déléguée départementale de l'Association française contre les myopathies.

« Aujourd'hui, on n'a plus le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid... » Cette rengaine musicale résonne depuis près de trente ans dans la tête de nombreux Français. C'est en effet en 1986 que Coluche et sa première bande « d'Enfoirés » - Jean-Jacques Goldman, Yves Montand, Nathalie Baye, Michel Platini, Michel Drucker... - entonnaient pour la toute première fois la Chanson des Restos. « Depuis, l'histoire des Restos du cœur s'est écrite sur tout le territoire français, malheureusement sans Michel Colucci. L'association compte aujourd'hui onze antennes nationales, 119 associations départementales et plus de 2 000 centres », précise Thierry de Poucques, président de l'association départementale de Lot-et-Garonne.

L'association est présente sur 20 villes grâce à 13 centres fixes et un centre itinérant. La structure accueille chaque année plus de 6 000 bénéficiaires par semaine en hiver. La distribution de paniers repas est le premier pas d'une démarche globale d'inclusion sociale qui se fait aussi à travers les chantiers d'insertion, les aides spécifiques pour les bébés, le soutien à la recherche d'emploi, le microcrédit et le conseil budgétaire, l'accès au droit, l'accompagnement scolaire, l'accompagnement à l'accès à Internet, à l'accès à la culture... Ces actions ne pourraient pas être réalisées sans



Thierry Breton | Simone Flexas, déléguée départementale de l'Association française contre les myopathies.

l'appui de ses 438 bénévoles. L'association « compte sur vous ! », bénévoles ou donateurs, et ce n'est pas la seule.

Chaque année en décembre, le Téléthon permet de récolter plusieurs centaines de milliers d'euros de dons.

Depuis plus de vingt-cinq ans, Simone Flexas est la cheville ouvrière de la médiatique manifestation en Lot-et-Garonne. Déléguée de l'antenne départementale de l'AFM, Association française contre les myopathies, elle est la figure emblématique de l'association. Elle est l'incarnation même de la générosité. Pour preuve, au quotidien, elle est un soutien précieux pour quelque 60 familles concernées par les myopathies. Refuser la fatalité et sortir de l'oubli ces maladies sont au cœur de son combat. Toute une leçon de vie par Simone Flexas. Il y a un an à peine, elle recevait d'ailleurs des mains du président du Conseil général, Pierre Camani, la médaille départementale pour son engagement et son dévouement. ■

17€

C'est ce que vous coûtera un don de 50 € après les 66 % de réduction d'impôt.



Thierry Breton | Thierry de Poucques, président des Restos du cœur 47.



Thierry Breton | En hiver, les Restos du cœur 47 accueillent chaque année plus de 6 000 bénéficiaires par semaine.

BANQUES ALIMENTAIRES

LES ASSOCIATIONS DU DÉPARTEMENT

- **AFDAS** - 26, rue Joliot-Curie, 47240 Bon-Encontre - 05 53 66 38 38
- **Banque alimentaire de Lot-et-Garonne** - 24, rue Paul-Valéry, 47200 Marmande - 05 53 64 48 40 - ba470@banquealimentaire.org
- **Boutique solidaire - Artisans du monde** - 46, rue de la convention, 47300 Villeneuve-sur-Lot - 05 53 41 92 07 - villeneuve-sur-lot@artisansdumonde.org
- **Croix rouge Française** - Délégation départementale, 148, place Lamennais, 47000 Agen - 05 53 66 12 94
- **Épicerie sociale et solidaire** - Square Victor-Hugo, n°1, 47800 Miramont-de-Guyenne - 09 54 82 89 80
- **Restaurants du cœur** - Siège départemental, ZI de Laville, 70, rue Georges-Clémenceau, 47240 Bon-Encontre - 05 53 48 62 04 - ad47.accueil@restosducoeur.org
- **Secours catholique** - Délégation du Lot-et-Garonne, 43, bd Édouard-Lacour, 47000 Agen - 05 53 66 14 22 - lotetgaronne@secours-catholique.org
- **Secours populaire** - Fédération Lot-et-Garonne, 19, rue Paulin-Regnier, 47000 Agen - 05 53 47 41 54 - contact@spf47.org
- **Saint-Vincent-de-Paul** - 05 53 40 15 27
- **Tellement plus** - 2, impasse Coste-Pelisse, 47400 Tonneins - 05 53 84 42 41

Appel aux dons et recherche de bénévoles

LES ASSOCIATIONS EN ONT BESOIN !

Quelle que soit sa spécificité, toute association à but caritatif a besoin de dons pour financer la recherche médicale, acheter des denrées ou produits de première nécessité pour les plus démunis, etc. Aussi, sommes-nous tous concernés par ces dons solidaires. Aider son prochain est essentiel. Et quoi de plus beau que le don de soi... En effet, les structures ont besoin de bénévoles pour fonctionner. Alors, n'hésitez pas à prendre contact avec celle dont l'action vous tient à cœur !

Asso 47

UN SERVICE DÉPARTEMENTAL SUR MESURE

Le Service départemental d'Aide à la vie associative, Asso 47, accueille les bénévoles, responsables associatifs ou porteurs de projets chaque jour de la semaine. Au-delà de ses permanences à Agen, ce service du Conseil général reçoit également ces publics sur rendez-vous lors de permanences territorialisées à Marmande, Villeneuve-sur-Lot et Nérac. Recherche de conseils, d'informations ou de documentation, des conseillers y sont à l'écoute et proposent des entretiens personnalisés. Asso 47 a aussi diversifié son activité au travers de formations de qualité et gratuites. Elles s'adressent aux responsables, bénévoles ou salariés d'associations (loi 1901). En 2015, les ateliers portant sur une même thématique sont regroupés en modules. Trois vous seront proposés : *Comptabilité et gestion d'une association, Juridique et Communication*. Le programme détaillé est accessible depuis le 15 décembre sur www.cg47.fr/asso47.

À découvrir également : les 18/20 et les Matinales d'Asso 47, les fiches pratiques, l'annuaire associatif, les actualités associatives, le programme Ateliers...

Service départemental d'Aide à la vie associative - Asso 47 - 05 53 69 43 73 - asso47@cg47.fr - Facebook : Asso QuaranteSept



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ces entreprises qui résistent

Nul besoin d'être un expert en économie pour savoir qu'aujourd'hui le contexte économique affecte les résultats de nos entreprises. Pour autant, dans ce climat morose, certaines parviennent à maintenir le cap du développement et de la croissance ou à proposer une nouvelle alternative pour entrevoir un meilleur avenir. Exemples à l'appui !

À Damazan et à Samazan, sur les zones de la Confluence et de Marmande Sud, des locaux derniers cris se succèdent, renfermant des activités fructueuses. Au cours de l'année dernière, les plates-formes Rouquette (station fruitière) et Scofel - Auchan (commercialisation de fruits et légumes inaugurée début novembre) ont pris place au cœur de ces pôles d'activités et à proximité d'un échangeur autoroutier. Leurs ouvertures ne peuvent être que bénéfique à l'économie locale puisqu'elles ont d'ores et déjà permis la création de dizaines d'emplois. Et ce n'est pas le seul avantage pour le Lot-et-Garonne ! Ces plates-formes sont en effet alimentées en fruits et légumes par des producteurs du département. Ce n'est pas un hasard, si elles développent leur activité au cœur même du verger français : le Lot-et-Garonne. Les circuits courts sont privilégiés pour l'approvisionnement. Gage de qualité des produits !

À l'Agropole, à Estillac, même constat. Les projets ne manquent pas. Les nouveaux locaux de l'usine Boncolac (produits traiteurs) ont été inaugurés le 25 septembre dernier et la jeune et prometteuse entreprise Jechange.fr (comparateur de services) le 28 novembre 2014. Malgré leur secteur d'activités très éloigné, les deux chefs d'entreprises innovent et mettent

tout en œuvre pour créer des emplois. Dans un autre registre, certaines entreprises d'un même domaine d'activités ont choisi de mutualiser leurs compétences et leurs moyens pour gagner en compétitivité sur des marchés très concurrentiels. Ces grappes d'entreprises, appelées « clusters », sont en plein essor en Lot-et-Garonne. Le Conseil général a d'ailleurs labellisé six nouvelles grappes d'entreprises en novembre dernier, à la suite de la 2^e édition de son appel à projets. Au total, près de 70 entreprises, centres de recherche et de développement et centres de formation se sont regroupés au sein de 6 clusters. Objectif : favoriser l'innovation et la montée en puissance de leurs productions. Cette démarche doit aboutir à des créations d'emplois.

Après les 4 premiers clusters lot-et-garonnais créés en 2012, dans les domaines de l'écoconstruction, des produits phytosanitaires, de l'énergie bois ou encore des matériaux innovants, ces nouveaux clusters se positionnent sur les marchés de l'audiovisuel, la filière fruits et légumes, le machinisme agricole, l'adaptation au changement climatique, le numérique ou encore l'agrobiologie. L'union faisant la force, ce mode de partenariat permettra aux entreprises d'être plus performantes. ■

« En Lot-et-Garonne, les projets ne manquent pas. »



Émilie Dubrul

La Sapa - plate-forme fruitière Rouquette à Damazan.



CC47 - Xavier Chambelland

La société Jechange.fr a été inaugurée le 28 novembre 2014 à l'Agropole.

Attractivité du Lot-et-Garonne

Le congrès national des sapeurs-pompiers

Le 122^e Congrès national des sapeurs-pompiers aura lieu à Agen du 23 au 26 septembre 2015. Cette manifestation est le 2^e événement le plus important de France, après le rassemblement des HLM. Aussi, accueillir une opération d'une telle ampleur est l'assurance pour le Lot-et-Garonne de bénéficier de retombées économiques et touristiques sans précédent.

« Accueillir 35 000 à 40 000 congressistes sur trois jours nécessitent une organisation et une logistique auxquelles nous ne sommes pas habitués », ne cessent de rappeler les organisateurs du prochain Congrès national des sapeurs-pompiers.

À titre de comparaison, la population agennaise est de 35 000 habitants. Donc, fin septembre, elle sera tout simplement doublée ! Là où certains seraient tétanisés par la tâche à accomplir, c'est un tout autre état d'esprit qui anime les responsables lot-et-garonnais. En effet, la motivation, la rigueur, le sérieux dont font preuve les pompiers - professionnels ou volontaires - et les bénévoles pour organiser cet événement sont des atouts non négligeables et indispensables. Aussi, depuis la clôture du congrès 2014 qui s'est tenu à Avignon, tous les partenaires sont-ils mobilisés pour que ce rendez-vous soit une réussite. Conseil général, Ville et Agglomération d'Agen, Comité dé-

partemental de Tourisme accompagnent ainsi le Service départemental d'incendie et de secours et l'Union départementale des sapeurs-pompiers pour construire ce congrès. Il donnera lieu à des retombées économiques majeures et assiera la réputation touristique du Lot-et-Garonne.

Avec 20 000 nuitées à satisfaire et 8 000 repas à servir en trois jours, les acteurs locaux prendront part à cette grande manifestation et bénéficieront des retombées positives. C'est une véritable aubaine pour les restaurateurs et les hôteliers notamment, qui clôtureront la saison estivale 2015 en grandes pompes. ■



Une délégation du Service départemental d'incendie et de secours et leur mascotte 2015 au Conseil général en octobre dernier.

CC47 - Xavier Chambelland

CENTER PARCS

Un site qui fait l'unanimité

On en parle depuis plusieurs mois... Le projet Center Parcs Aquitaine-Lot-et-Garonne se concrétise ! Le groupe Pierre et Vacances a officialisé son implantation sur notre département, sur les communes de Beauziac et de Pindères. Là, en territoire des Coteaux et Landes de Gascogne, en pleine forêt landaise, pour grande partie destinée à l'exploitation, un village de vacances Center Parcs nouvelle génération devrait voir le jour d'ici 2019. La destination vacances Lot-et-Garonne gagnera en notoriété grâce à cette installation en lande gasconne !

C'est entre Beauziac et Pindères, à l'ouest de Casteljaloux, en plein cœur de la nature, que s'étendra le futur village de vacances Center Parcs Aquitaine-Lot-et-Garonne. Cet équipement d'hébergement touristique sera composé de cottages en bois et d'un grand centre aquatique et de loisirs. Produit de grande qualité, il permettra d'accueillir au mieux les touristes souhaitant profiter d'un cadre exceptionnel en famille ou entre amis et désireux de « vivre des moments de détente, d'émotion et de complicité dans l'une des plus belles forêts françaises ».

Le projet devrait être déployé sur 83 hectares. Prévoyant près de 400 cottages tout confort, il sera intégré au mieux dans le paysage, dans le plus grand respect de l'environnement et dans un réel souci de préservation de la biodiversité locale (lire l'encadré traitant de l'avis de l'association la Sepanlog). De plus, des exigences

précises ont été formulées en matière de construction (recours à un haut niveau de performance énergétique, aux énergies renouvelables...) ou encore de pratiques durables sur site (tri des déchets, équipements économes en eau...).

À terme, ce complexe d'accueil touristique, ouvert toute l'année, dynamisera fortement l'économie locale, notamment grâce à la création de 300 emplois locaux (animation, accueil, restauration, entretien, maintenance, administration...), mais aussi aux retombées fiscales et touristiques pour les communes et les

commerces et sites avoisinants estimées à 5 millions d'euros par an (producteurs, artisans, prestataires de loisirs, etc.). À noter également que durant la construction du projet, jusqu'à 500 emplois locaux seront créés, avec des chantiers qui pourront bénéficier à des entreprises lot-et-garonnaises. ■

« Le groupe Pierre et Vacances a officialisé son implantation sur les communes de Beauziac et de Pindères. »

Un environnement préservé

Après plusieurs mois de recherche, le site pour l'implantation du village de vacances Center Parcs est enfin connu. Quatorze sites auront été étudiés pour choisir celui qui réunissait l'ensemble des conditions et respectait au mieux les contraintes environnementales (lire ci-contre l'avis de la Sepanlog). Évitement de zones humides, de sites naturels classés (Natura 2000, Znieff), de périmètres de zones de captage... un véritable effort a été réalisé pour préserver au maximum l'environnement !



Thierry Breton

Le site de Pindères-Beauziac a été retenu pour accueillir le Center Parcs Aquitaine-Lot-et-Garonne.



Groupe Pierre & Vacances - Center Parcs

D'ici 2019, le centre aquatique ouvrira ses portes aux visiteurs.

L'AVIS D'ALAIN DALMOLIN

Secrétaire général de la Sepanlog, Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature en Lot-et-Garonne

Avant toute chose, je tiens à souligner que la démarche du président Camani s'inscrit dans la politique associative de la Sepanlog, à savoir transparence et concertation. Aussi, la Sepanlog a-t-elle été associée pour participer au choix du site Center Parcs. De 14 projets initiaux, nous avons écarté au fur et mesure, pour des raisons environnementales, tous les projets, pour n'en retenir au final qu'un seul : le site de Pindères-Beauziac. En effet, nous avons mené des pré-études en termes de biodiversité et de patrimoine local. À ce stade, il n'y a pas d'obstacle majeur à la réalisation du projet sur le site retenu.

Pour vérifier ces premiers résultats, deux campagnes de piégeage non vulnérable seront organisées courant hiver. Elles sont nécessaires à une meilleure connaissance de la faune et de la flore locales et donc à la prise de conscience d'éventuelles problématiques. Je mentionnerais un second point de satisfaction. Le Département se portera acquéreur de terrains limitrophes au village de vacances pour les intégrer à son réseau d'Espaces naturels sensibles.

ASPECT FINANCIER

UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC LES COLLECTIVITÉS

Établissements publics et collectivités territoriales font bloc depuis le départ dans le dossier Center Parcs Aquitaine-Lot-et-Garonne. Sans leur soutien financier, l'opportunité d'une telle implantation n'aurait pu se concrétiser. Sur les 170 M€ nécessaires à la réalisation du projet, le Conseil général, la Région, la Communauté de Communes Coteaux et Landes de Gascogne, et la Caisse des dépôts et

consignations participeront pour plus de la moitié au capital de 70 M€ de la future structure type SEM, Société d'économie mixte, qui interviendra sur la construction du village de vacances.

Des loyers garantis, calculés sur l'apport financier initial, seront versés durant 20 années aux collectivités, remboursant ainsi les crédits investis.

Le coworking ou espace de travail partagé est arrivé à Agen le 1^{er} septembre dernier sous l'impulsion de l'association Canti'Net. Il se nomme « La Fontaine ». Il accueille les porteurs de projets, les travailleurs indépendants, les télétravailleurs, les auto-entrepreneurs... au cœur d'un lieu de travail collaboratif.

Les espaces de coworking sont apparus à San Francisco en 2006. Ces lieux de travail partagé rappellent les ateliers d'artistes où chacun pouvait échanger sur sa production. Aujourd'hui, soit 8 ans plus tard, la pratique se développe à Agen. Les coworkers (les utilisateurs du lieu) peuvent échanger sur leurs idées, leur travail, leurs compétences, leurs problématiques, mais aussi créer des synergies en partageant un lieu professionnel et ses charges : loyer, chauffage, eau, électricité, imprimante... C'est à « La Fontaine » qu'ils se retrouvent. L'endroit est né de trois « isolées » : une traductrice en télétravail, une webjournaliste et une consultante emploi. Elles ne le savent pas encore, mais ensemble elles vont être à l'origine d'une première en Lot-et-Garonne.

Toutes les trois partagent un même constat : si travailler confortablement chez soi ne manque pas d'atouts, à la longue, cette liberté si convoitée s'avère pesante. La maison devient alors « prison dorée », les réseaux sociaux virtuels ne remplacent pas les collègues, la procrastination (tendance à tout remettre au lendemain) plombe l'agenda, le méli-



COWORKING

Canti'Net, le lieu pour travailler ensemble

mélo se fait entre vie privée et professionnelle... Isolement, solitude, fluctuation du moral... de nombreux sentiments apparaissent et ils ne sont pas toujours positifs. Le moment est donc venu de rencontrer des gens pour échanger. Elles le font dans un salon de thé. Au menu, leur désir d'un lieu commun de travail. L'idée est sympa mais ça ne suffit pas. Elles regardent ailleurs et notamment en direction de Toulouse et de Bordeaux où se sont développés des espaces de coworking comme le réseau « Cantine ». Elles en parlent autour d'elles et trouvent une dizaine de personnes ayant les mêmes besoins de partage.

La demande étant là, elles se lancent et créent en avril 2013 l'association Canti'Net pour réaliser l'ingénierie du premier projet de tiers-lieux agenais. « *Au Conseil régional, on nous encourage mais d'autres gens nous affirment que ça ne marchera pas* », déclare Martine Puig, présidente de Canti'Net. L'association s'attaque à plus haut et vise le soutien de l'Europe (FSE - Fonds social européen) dont l'aide arrive en fin d'année : un très beau cadeau de Noël ! Pour la période de janvier à septembre 2014, un emploi est créé¹, l'association cherche d'autres soutiens et un local. Elle fédère aussi une communauté de futurs utilisateurs qui s'impliquent.

La Région Aquitaine apporte en août dernier, une aide de 46 383 € pour l'ouverture du tiers-lieu et la création d'un réseau 47. « La Fontaine » qui préfigure trois autres tiers-lieux ruraux² jaillit : 170 m² comprenant un open space (espace ouvert) de 20 postes de travail sur deux niveaux, une salle de réunion / formation, deux bureaux individuels, deux coins téléphones, un espace repas-café avec connexion Internet Haut débit, des ateliers de partage de compétences, des animations. Le projet prend son envol et rassemble de nombreux partenaires comme le Conseil général.

Le coworking ne doit pas être mis dans les cases « hôtels d'entreprises » ou « pépinières ». Ici, la communauté précède le lieu. Issus d'horizons différents, les coworkers créent ensemble un écosystème hétérogène et collaboratif. Ensemble, ils insufflent l'énergie à l'espace de travail et supplantent la vision tayloriste du chef qui contrôle et dynamise ses travailleurs. « *Pas de coworking sans association de deux éléments : un espace de travail partagé, également appelé tiers-lieu et un réseau de coworkers (travailleurs) qui collaborent. Ces lieux deviennent des leviers importants de développement territorial car leur ouverture non seulement dynamise une vie locale mais crée également un cadre favorable à l'émergence de projets qui correspondent à de vrais besoins* », conclut Martine Puig. ■

1) David Bès est salarié chargé du développement de l'association.

2) Prayssas, Sérignac-sur-Garonne et Nérac : Canti'Net propose d'identifier et de rassembler des communautés de futurs utilisateurs, aussi bien indépendants que salariés télétravailleurs résidant dans ces territoires périurbains.

Témoignages

Coworkers et fiers de l'être

Les coworkers l'avouent. « La Fontaine » est une adresse dont ils auraient aujourd'hui du mal à se passer. Ce lieu de travail partagé est devenu pour eux un nid douillet avec de « vrais gens de chair et de sang ». Témoignages.

Le coworking c'est l'anti-isolement, le brainstorming permanent. « La Fontaine » à Agen est un réservoir, de l'énergie toujours renouvelée, de bons tuyaux, etc. : une ruche en perpétuelle activité en quelque sorte ! Différents profils ont été conquis : travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, télétravailleurs (en temps partiel ou total), consultants, formateurs, entreprises, associations, étudiants, commerciaux nomades, porteurs de projet... « *Nous accueillons toute personne/entreprise locale ou de passage qui veut travailler dans les meilleures conditions à moindre coût et de manière flexible ou qui souhaite disposer rapidement d'un bureau ou d'une salle de réunion pour recevoir ses clients, partenaires, collaborateurs* », précise Martine Puig, présidente de l'association Canti'Net. À « La Fontaine » agenaise, David, alias Docteur papier, est graphiste. Thomas s'occupe d'environnement et de prévention des risques. Sandrine est traductrice-révisseuse (anglais-allemand-français). Max est animateur-auto-entrepreneur. Stijn est développeur - OS/Android/Web. Laurent est la personne-ressource de l'association et il est également le fondateur de La Bicyclette (magasin de vente et réparation de vélos hollandais). Tous viennent « *profiter d'un réseau et entretenir le lien social* ». Céline, jeune fondatrice d'une agence événementielle pour professionnels, avoue trouver-là « *un lieu idéallement situé à deux pas de la gare d'Agen, lumineux, calme et fon-*

tionnel pour recevoir ses clients. C'est une belle adresse commerciale propice à une émulation de groupe nécessaire à la créativité ». Chaque coworker choisit sa formule. Céline va au bureau « *trois après-midi par semaine, j'ai des collègues, je discute avec les autres. C'est une ambiance commune, un état d'esprit où je peux apporter mon savoir en communication mais également solliciter les compétences des autres. J'y suis plus efficace. C'est un booster pour petits matins moroses où je resterais bien sous la couette* ».

Ludovic, le graphiste, avait lancé son entreprise en Bordelais quand il a rencontré une Agenaise qu'il a suivie ! Travaillant en indépendant, il a compris dès le démarrage du projet lot-et-garonnais, tout l'intérêt qu'il pouvait représenter pour lui. Aussi s'y est-il impliqué totalement, conscient qu'en tant que futur utilisateur, il avait son mot à dire. « *Je suis jeune et je n'ai pas de réseau. À "La Fontaine", j'ai trouvé un lieu de travail mais aussi des amis, des clients* ». Coup double d'au-

« Nous mutualisons nos compétences et notre savoir-faire. »

tant qu'il est au cœur d'une ruche de gens déjà implantés localement et qu'il mise sur l'agrégation de compétences. Une chance pour les autres : un graphiste c'est toujours utile ! Natacha, journaliste culinaire, y cherche et y trouve des opportunités humaines. « *Écrire chez soi, seule, ce n'est pas toujours drôle. J'avais besoin de concret et non plus de virtuel. Ici, je rencontre de "vrais" gens, le lien social est là, je développe un réseau professionnel et nous mutualisons nos compétences et notre savoir-faire* ». L'espace alloué lui permet également de faire des ateliers d'écriture et d'orthographe.

Le coworking, c'est une nouvelle façon de travailler où chacun trouve sa source de satisfaction. ■

DE 9 À 18 H

Les locaux sont ouverts de 9 à 18 h et à la demande si besoin. Tarifs flexibles 6 € pour une demi-journée, 130 €/mois en accès illimité.

LA FONTAINE

2, rue Émile-Sentini
47000 Agen
05 24 29 69 04
www.lafontaine-coworking.com

31

En octobre 2014, 31 personnes étaient à jour de leur cotisation au sein de Canti'Net et « La Fontaine » recensait une dizaine d'utilisateurs réguliers.



Thierry Breton

« La Fontaine » : un lieu de travail commun.

1^{ER} RANG NATIONAL

Des fruits d'hiver colorent les corbeilles

En hiver, les fruits lot-et-garonnais « vitaminent » la France entière. Le département cultive l'effervescence au naturel dans ses vergers. Exit les pastilles et autres cachets fabriqués en laboratoire ! La qualité et le bon goût se croquent à pleines dents. À ce titre, les pruneaux, les noisettes, les kiwis sont plébiscités par les consommateurs qui veulent faire le plein d'énergie. Ces produits phares des mois froids hissent le département au 1^{er} rang des producteurs nationaux.

1^{ER}

Le Lot-et-Garonne est numéro 1 des producteurs nationaux en pruneaux, noisettes, kiwis.

Pruneaux

32 000 tonnes de pruneaux récoltées sur près de 10 000 ha ce qui représente 77 % de la production nationale

Noisettes

6 300 tonnes produites sur 2 100 hectares en 2013 (8 000 tonnes en France)

Kiwis

14 480 tonnes récoltées sur 700 ha (Agreste 2012).

Le pruneau, la noisette et le kiwi ont plusieurs points en commun. Étonnant pour ces fruits qui n'ont pas la même couleur et encore moins la même texture ! L'un est à noyau, l'autre à coque et le dernier à pépins ! Malgré ces différences, ils ont les atouts indispensables d'une alimentation saine et de qualité. Leurs bienfaits sur la santé sont multiples et prouvés par des scientifiques. Il suffit de lire les pages qui leur sont dédiées sur Internet notamment. Riches en vitamines E

et C (le kiwi est le champion avant l'orange !), en fibres, en antioxydants... ils sont les alliés des Français au quotidien et surtout en hiver. Alors certes, ils n'immunisent pas contre les maladies hivernales et autres virus de saison, mais ils permettent de traverser la période avec quelques « bagages » appréciables. Une consommation régulière de fruits et légumes ne peut être que bénéfique... Alors consommons ces produits « made in Lot-et-Garonne ».

Spécialité emblématique de la région d'Agen, le pruneau provient de la prune d'ente déshydratée. Seuls les pruneaux issus de cette variété de prune méritent l'Indication géographique protégée (IGP) : Pruneau d'Agen.

Son bassin de production s'étend sur 118 cantons répartis sur 6 départements du Sud-Ouest : le Lot-et-Garonne (3/4 de la production), la Dordogne, la Gironde, le Tarn-et-Garonne, le Gers et le Lot. Le produit se consomme nature,



Thierry Breton

La plus grosse partie de la récolte de noisettes est vendue en coque.

en accompagnement de plats salés ou dans les desserts.

C'est dans le Haut-Agenais que la production de la noisette s'est généralisée dans le milieu des années 1970. 98 % de la production française est collectée et commercialisée par la coopérative Unicoque située à Cancon (plus de 250 producteurs). La plus grosse partie de la récolte est vendue en coque. Mais décortiquée, entière, concassée, en poudre ou en huile, la noisette plaît aussi.

Le kiwi, originaire des forêts montagneuses de Chine, s'est parfaitement acclimaté aux régions françaises et notamment au Lot-et-Garonne (plus de 170 producteurs). Deux kiwis sur trois sont produits dans le Sud-Ouest et un sur deux en Aquitaine, plaçant le Lot-et-Garonne n° 1 de la production nationale. À consommer au couteau ou à la petite cuillère. ■



Près de 15 000 tonnes de kiwis sont récoltées chaque année en Lot-et-Garonne.

Association Bâisseurs d'Albret

Construire et rénover durable !



liste des exposants :
www.47magazine.cg47.fr

L'association Bâisseurs en Albret n'en finit pas de construire sa renommée. Après Feugarolles et Moncrabeau, elle s'installe à Nérac à l'espace d'Albret le 28 février pour la journée des Économies d'énergie et Aides financières dans l'Habitat, en partenariat avec la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), l'association Architectes en 47 et la mairie de Nérac. Objectif : conseiller les particuliers désirant réaliser des travaux de rénovation et de construction intégrant des critères de développement durable.

À ses débuts, l'association Bâisseurs en Albret participe uniquement à des salons, des foires et des vide-greniers à Prayssas, Port-Sainte-Marie, Damazan... Puis en septembre 2013, elle passe la vitesse supérieure en organisant sa propre

manifestation : les Journées des Économies d'énergie et des Aides financières dans l'Habitat. Celles de Feugarolles et de Moncrabeau remportent un tel succès que Raymond Barthe et les membres de son association réitèrent l'expérience à Nérac le 28 février prochain. « Le public rencontrera une quinzaine de professionnels désireux de faire connaître leurs savoir-faire, de conseiller et d'orienter. Maisons

économies en énergie, rénovations de logements, maçonneries de terre crue, toitures végétalisées, techniques et matériaux d'isolation ouate de cellulose et fibre de bois... nous savons tout faire », explique le président de l'association

créée en mai 2013. « Elle est composée d'une quinzaine d'artisans aux métiers très divers (maçon, plâtrier, électricien, charpentier...), d'architectes, de conseillers en rénovation énergétique et de fournisseurs de matériaux. »

« 28 février à Nérac : journée Économie d'énergie et Aides financières dans l'Habitat. »

Ce réseau de professionnels intervient donc de la conception à la réalisation d'un projet. Tous ses adhérents sont aussi à la pointe dans leur spécialité. Ils se forment sans cesse pour connaître les nouvelles normes, les nouveautés techniques et technologiques, les nouveaux matériaux, les nouvelles réglementations... Selon Raymond Barthe, artisan spécialisé dans l'isolation écologique, l'originalité des Bâisseurs en

Albret est de fédérer des professionnels de la construction/rénovation autour de la thématique Développement durable/Économie d'énergie.

Le partenariat avec l'association Architectes en 47 est également un des points forts de la structure. « Les architectes ont une vue globale du projet, une conception adaptée aux besoins et à l'environnement et le souci de la maîtrise des budgets et des délais », défendent ses représentants. « C'est en travaillant ensemble que nous sommes plus efficaces et performants. Nos membres partagent leur savoir-faire et compétences. Quant aux clients, ils ont l'assurance de faire appel à un réseau structuré », conclut Raymond Barthe. ■

www.batisseursenalbret.fr



Association Bâisseurs en Albret

Aides financières

RGE, UN PRÉCIEUX LABEL

Rénover ou construire correctement son habitation permet de faire des économies d'énergie et donc de voir ses factures énergétiques diminuer.

Depuis le 15 septembre 2014, les particuliers souhaitant bénéficier d'aides financières pour des travaux d'économie d'énergie dans un logement ancien (éco-prêt à taux 0 - éco-PTZ) doivent avoir recours à un professionnel labellisé RGE (Reconnu garant de l'environnement). « La certification RGE est un signe de qualité permettant d'identifier un professionnel qualifié en matière de travaux de rénovation énergétique. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CITE (Crédit d'impôt transition énergétique) qui remplace le CIDD (Crédit d'impôt développement durable) est également conditionné à la réalisation des travaux par des entreprises ou des artisans certifiés RGE », précise Raymond Barthe.

SPORT POUR TOUS



Pujols rando nature 47 - Joseph47



Pujols rando nature 47 - Joseph47

Chaque année, environ 800 personnes s'inscrivent à la Multirando Jacky du Mont Pujols.

Les différents circuits de la Multirando permettent de découvrir les paysages et le patrimoine lot-et-garonnais.

Depuis quelques années, des manifestations sportives de masse ont émergé sur le département. Elles proposent des rencontres non compétitives ouvertes à tous publics : licenciés, non-licenciés, familles, personnes à mobilité réduite... Depuis 2013, elles sont reconnaissables grâce au label Sport pour tous créé par le Conseil général. Cinq événements* l'arborent déjà. Chaque année, la Multirando Jacky du Mont Pujols a lieu en février.

Multirando Jacky du Mont Pujols

La Multirando Jacky du Mont Pujols existe depuis 12 ans et n'a pas pris une ride ! Le président de Pujols rando nature 47 et vice-président de l'Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique), Jacques Teyssedre, alias Jacky, et son équipe, ont toujours su donner à la manifestation un nouveau souffle et un coup de pompe quand il le fallait. « À l'origine, c'était un regroupement de vététistes et de marcheurs. Puis, pour séduire plus de monde, nous avons proposé du trail et du cyclo. La nouveauté 2015 est l'apparition de la marche nordique. » Pour rester dans l'air du temps, il est nécessaire de répondre aux attentes

des « sportifs du dimanche » en diversifiant les activités. VTT, vélo, marche, la Multirando est multisport. Elle propose aussi des services « complémentaires » qui sont inhérents à ce genre d'opérations. « Les bénévoles qui interviennent tout au long de la journée ont été formés notamment à la sécurité. Il y a aussi une assistance technique en cas de problèmes mécaniques et médicale au cas où... », précise Jacques. Aujourd'hui, quelque 800 personnes se donnent régulièrement rendez-vous à Pujols le dernier dimanche de février.

Il est donc logique que la manifestation soit labellisée Sport pour tous par le

Conseil général. « Nous répondons aux 6 critères du label », poursuit Jacky.

Accueillir un large public ne suffit pas pour obtenir la mention. L'épreuve sportive doit satisfaire au moins 4 des 6 critères définis par le Département : être une opération de masse, être ouverte à tous (licenciés et non-licenciés), avoir des frais d'inscription modiques, intégrer une variété d'activités sportives accessibles à tous, valoriser la santé et le bien-être, et enfin s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Pour ses actions liées à l'environnement, la Multirando de Pujols a également été labellisée Écomanif par le Conseil général. « Lors des inscriptions, nous dispensons aux participants des recommandations spécifiques : respecter la nature en ne jetant pas les déchets, respecter les riverains mais aussi les usagers... Le tri sélectif est omniprésent sur les ravitaillements et à l'arrivée de l'épreuve. » Le volet social est aussi très présent puisque, chaque année, Jacky propose à une association de présenter sa structure lors de la journée. « En 2015, la Fédération française du sport adapté via le comité départemental sport adapté 47 tiendra un stand d'information. » Une initiative qui vaut à la Multirando d'être labellisée Sport et Handicap par la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale. ■

* liste page 15



22 FÉVRIER 2015

Rendez-vous à la salle du Palay à Pujols pour les inscriptions (à partir de 8 h). Tarifs : 6 et 8 €. Café du matin offert. Ravitaillements sur chaque circuit et Soupe chaude à l'arrivée.

AU CHOIX

Du cyclo sur route, et en pleine nature : VTT, trail, marche, marche nordique (nouveauté 2015). Chaque année, les circuits sont différents.

INTERNET

www.pujolsrandonature.com



Comité départemental de la randonnée pédestre 47

Les 47 km du 47.

Les 5 manifestations labellisées

À noter dans les agendas !

Journées multi-activités sport nature

Organisées par l'Ufolep, 5 journées permettent de découvrir et de pratiquer de multiples disciplines encadrées par des intervenants qualifiés (tyrolienne, VTT trial, tir à l'arc, accrobranche, escalade, parcours pédestre, canoë...). Les « + » (en fonction du site et de la saison) : valorisation du patrimoine, actions santé ou développement durable... Entre 500 et 800 personnes chaque journée.

- > 12 avril : Villeneuve-sur-Lot (Base de loisirs de Rogé)
 - > 7 juin : Marmande (plaine de La Filhole)
 - > 22 juillet : Sauméjan (Village Vacances L'Aïrial)
 - > 20 septembre : Gavaudun (journée Sentez-Vous Sport)
 - > 11 octobre : Boé (Parc communautaire Passeligne)
- 05 53 77 05 34. ufolep47@laligue-fol47.org
www.cd.ufolep.org/lotetgaronne

Week-end Sports nature

Organisée par Puymirol Saint-Pierre-de-Clairac orientation, la manifestation propose raid multisports, trail féminin de 7 km, joëlettes pour les personnes handicapées, rando et trail nocturne... Chaque année, quelque 700 personnes dont beaucoup de familles participent aux différentes épreuves.

- > 14 et 15 novembre : Puymirol
www.puymirolsports.com

Les 47 km du 47

Le Comité départemental de randonnée pédestre propose 5 étapes (départ Fumel) : Cuzorn 7,5 km, St-Front-sur-Lémance 15 km, Blanquefort-sur-Briolance 25 km, Sauveterre-La-Lémance 30 km et Bonaguil 38 km. Cinq châteaux forts surplombent ces villages. Des navettes récupèrent aux étapes ceux qui ne souhaitent pas faire les 47 km. Pour

les familles : Sauveterre-La-Lémance / château de Bonaguil 8 km. À Fumel, un stand santé de remise en forme est à la disposition des randonneurs. Près de 1 000 marcheurs.

- > 19 avril : départ Fumel
05 53 48 03 41. sentiers47@gmail.com
www.randolotetgaronne.net

Multirando Jacky du Mont Pujols

- Lire page 14
- > 22 février : Pujols
05 53 70 66 26 - 06 28 25 68 40.
jacques.teyssedre0431@orange.fr
www.pujolsrandonnature.com

Challenge des courses nature des vallées du Lot et de la Garonne

Le 7^e Challenge des courses nature des vallées du Lot et de la Garonne (CCN) comporte 10 épreuves sur l'ensemble du

département. Chaque manifestation propose plusieurs courses, des randonnées pédestres, et des courses joëlettes. Depuis 2014, pour favoriser la participation des femmes, des courses spécifiques leurs sont proposées. Pour figurer au classement final, il faut participer au minimum à 4 des 10 courses.

- > 8 février : Layrac
 - > 15 mars : Agen
 - > 26 avril : Puymiclan
 - > 7 juin : Donzac
 - > 28 juin : Rives/Villéréal
 - > 6 septembre : Monflanquin
 - > 4 octobre : Foulayronnes
 - > 18 octobre : Tournon-d'Agenais
 - > 15 novembre : Saint-Pierre-de-Clairac
 - > 13 décembre : Cauderou
- 06 09 76 06 82
challenge.trails.lot.et.garonne@gmail.com
https://sites.google.com/site/challengetrails47/

Formation professionnelle

Le renouveau des super héros

Le 12 février à la mairie de Fourques-sur-Garonne, la Bibliothèque départementale (service culturel du Conseil général) propose une journée de formation sur les super héros.

Superman, Spiderman, Captain América, Batman... tous sont des super héros américains. Ils sont les idoles des enfants et des adultes qui aiment lire une bande dessinée ou regarder un film retraçant leur histoire. Bien que la plupart de ces justiciers ait plus de 80 ans, ils fascinent toujours autant. Aussi, la Bibliothèque départementale leur consacre une journée thématique : « Le renouveau des super héros : nouvelles modes, nouvelles tendances ». Objectifs : mieux connaître et exploiter la ressource

que représentent les comics, bandes dessinées made in USA. Alban Suarez (journaliste critique, éditeur, conférencier) parlera de l'évolution de ces super héros tant sur le plan historique, qu'économique et symbolique, de leur représentation dans l'inconscient collectif... Les participants (bibliothécaires professionnels et bénévoles) découvriront aussi les titres, les auteurs et les maisons d'édition afin de mieux orienter leurs achats et conseiller les lecteurs. La journée se terminera par la visite du festival « La BD est dans le pré » (ci-dessous).
Date limite d'inscription : jeudi 22 janvier. ■



Festival

LA BD EST DANS LE PRÉ

La 2^e édition du Festival « La BD est dans le pré » de Fourques-sur-Garonne a lieu les 14 et 15 février à la salle polyvalente (les 12 et 13 étant des journées réservées aux scolaires et les 14 et 15 au grand public). Si son thème récurrent et fondateur reste la nature et le terroir, cette année le festival proposera une sous-thématique : la pré-histoire.

Au cours du week-end, les visiteurs découvriront une vingtaine d'auteurs de bandes dessinées dont certains sont des habitués du Festival d'Angoulême. Au programme également : remise du prix Jacques Arbeau « La nature, le terroir et le paysage dans la BD » ; ateliers (Manga, dessin, maquillage, papercraft...);

expositions sur notamment les objets de la BD ou encore les travaux réalisés par des scolaires lors d'ateliers d'arts plastiques.

Pour la 1^{re} édition en 2014, plus de 3 000 visiteurs s'étaient déplacés pour découvrir le monde des bulles.



www.labdestdanslepre.com



La compagnie Hervé Koubi réalise un travail pédagogique auprès des danseurs professionnels, initiés ou amateurs.

TEMPS DANSES

À Villeneuve-sur-Lot, c'est « open barre » !

Du 14 au 22 mars, les passionnés de danse(s) - amateurs, initiés et professionnels - ont rendez-vous à Villeneuve-sur-Lot pour un programme porté par la Ville de Villeneuve-sur-Lot, le Conseil général et la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois.

Villeneuve-sur-Lot est-elle en train de devenir l'épicentre de la danse en Lot-et-Garonne ? Ce qui est certain, c'est qu'une dynamique existe dans cette ville autour du 6^e art. Ateliers municipaux du centre culturel, enseignement à l'école communautaire et dans les Écoles de danse, pratiques amateurs dans les associations, programmation au Théâtre..., les structures proposant les différentes disciplines dansées sont multiples et accueillent de nombreux Lot-et-Garonnais. Aussi la municipalité a-t-elle décidé d'organiser un nouveau rendez-vous Temps Danses en s'associant à la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois et au Conseil général. Ce dernier intervient dans le cadre de son domaine

de compétences que sont les enseignements artistiques.



Avant tout fédérateur, le projet Temps Danses réunit les différentes esthétiques aussi diverses que la danse classique, contemporaine, modern jazz, hip-hop, claquettes en partenariat avec les structures avec lesquelles la ville de Villeneuve-sur-Lot a souhaité construire ce temps fort danse, marquant désormais le paysage culturel départemental.

Cette première édition a été construite autour et avec la complicité de la Compa-

gnie Hervé Koubi, basée à Brive. Elle manie avec talent l'univers contemporain, hip-hop avec le Burkinabé et la Capoeira. En représentation au Théâtre Georges-Leygues à Villeneuve-sur-Lot le mardi 17 mars à 20 h 30 (*Ce que le jour doit à la nuit*) et en conférence dansée le mercredi 18 mars, la C^{ie} a accepté de participer à Temps Danses pour transmettre son savoir-faire. En parallèle de son travail de création, la Compagnie réalise en effet un travail pédagogique. À ce titre, elle est régulièrement invitée par des centres de formations professionnelles en France et à l'étranger (Mexique, Côte d'Ivoire, Équateur...).

Le week-end du 14 et 15 mars se décline en trois grandes parties : un

stage ouvert à tous les passionnés de danse, une formation proposée aux enseignants et une Master class destinée aux grands élèves des écoles de danse. Les participants à la formation et à la Master class travailleront tout particulièrement sur la composition chorégraphique. Autres événements : l'Open Barre proposée à tous dans la ville par l'association Les Amis de la Danse et le 22 mars, la restitution des projets associatifs, des itinéraires culturels dans les écoles, des ateliers municipaux de danse contemporaine, de hip-hop et des ateliers de danse de l'école de musique et de danse. ■



MÉDIATHÈQUE

LE LAVOIR DES SONGES

Christel Marfisi. Société des écrivains. 138 pages. 12 €.

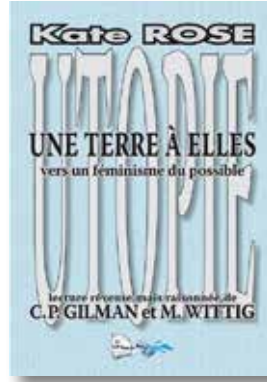
Une langue resserrée, lapidaire, mais pourtant dense, riche d'images et d'impressions, est la marque de fabrique de ce recueil de poésies. Tout en symboles et glissements, entre légèreté et pesanteur, l'ouvrage laisse éclore tout l'imaginaire labile de Christel Marfisi (Fumel).



UNE TERRE À ELLES

Kate Rose. Les Éditions du bord du Lot. 19 €.

Cet ouvrage met en avant deux romans utopiques, *Les Guérillères* de Monique Wittig et *Herland* de Charlotte Perkins-Gilman. L'auteur les utilise pour poser des questions féministes. Son utopie : aboutir à une société où l'individu, en dehors de son sexe, peut s'exprimer et être entendu, peut vivre et prospérer.

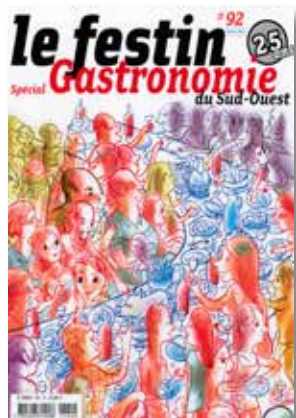


LE FESTIN

Spécial Gastronomie du Sud-Ouest. N° 92. Hiver 2015. 128 pages. 15 €.

Pour ses 25 ans, *Le Festin* met les petits plats dans les grands !

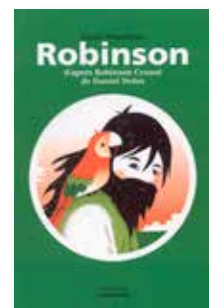
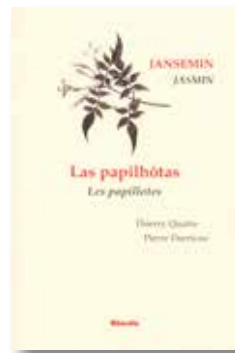
Les rubriques sont consacrées à quelques-uns des plus grands chefs du Sud-Ouest et notamment Lot-et-Garonnais. Portraits, interviews, reportages et recettes : la revue propose un regard réactualisé sur les arts culinaires, ou comment l'exploration de solides traditions gastronomiques permet de mettre au goût du jour les pratiques ancestrales.



LAS PAPHILHÔTAS

Les papillotes, les grands textes, de Jasmin. Thierry Quatre et Pierre Darricau. Éditions Abordo. 286 pages. 23 €.

Avec cet ouvrage, les deux auteurs souhaitent rendre hommage à Jasmin, disparu il y a 150 ans. Aussi, ils publient les grands textes des *Papillottes*, en français (page de gauche) et en occitan (page de droite). Au préalable, ils présentent le poète-coiffeur. « *Commençons [...] par expliquer comment d'une pauvre famille agenaise installée dans un taudis non loin du Gravier, Jacques Boé est devenu Jasmin.* »



ROBINSON ET OLIVER

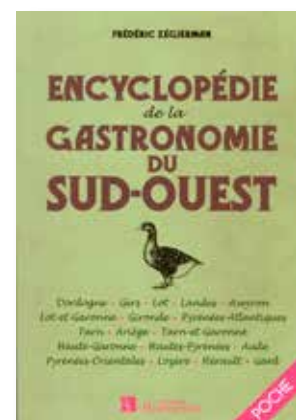
Alain Parailous. Éditions Amaterre. 50 pages chacun. 6,90 € chacun.

Après Cosette, Fadette, Gavroche et Rémi, Alain Parailous rend hommage à deux autres personnages célèbres de la littérature : Robinson et Oliver. Le premier est le héros de Daniel Defoe (*Robinson Crusoé*) et le second, celui de Charles Dickens (*Oliver Twist*). Il raconte leur histoire avec des mots simples et justes, adaptés « *aux enfants qui lisent déjà seuls* ». Ces deux livres joliment illustrés mettent « *les grands textes à hauteur d'enfants* ».

ENCYCLOPÉDIE DE LA GASTRONOMIE DU SUD-OUEST

Frédéric Zégierman. Édition Christine Bonneton. 224 pages. 11,90 €.

L'auteur fait un tour d'horizon des spécialités culinaires emblématiques du Grand Sud-Ouest. Celles du Lot-et-Garonne y figurent, bien sûr, en bonne place. La noisette de Cancon, le pruneau d'Agen, la tomate de Marmande côtoient le jambon de Tonneins « *l'un des plus réputés de France* » et le melon de Nérac. Un paragraphe sur l'histoire des produits complète sa fiche descriptive.



LE GRAND ÉCART

ou les 51 nouvelles de la joie de vivre. Pierre Debauche. Édition L'Îre des marges. 208 pages. 17 €.

Pierre Debauche pratique le grand écart entre constat de l'absurde folie des hommes et exercice de la joie de vivre. Il se livre dans un cheminement narratif qui conduit le lecteur vers les récits des anecdotes de l'enfance, vers l'histoire d'une vie d'homme sans regrets, vers l'universalité de la condition humaine.



COUP DE CŒUR

NOUS AVONS AIMÉ...

Les travaux des Archives départementales et le livre :

Été 1944 - la Libération du Lot-et-Garonne et de la Gironde rattachée

Fruit d'un travail de recherches menées sur 18 mois, richement illustré par des archives d'époque pour partie inédites (documents issus de la Résistance, photographies de groupe et portraits, affiches, tracts, articles de presse...), l'ouvrage analyse comment le débarquement du 6 juin 1944 s'accompagne d'une généralisation de la lutte armée dans le Lot-et-Garonne avec la multiplication des sabotages et des opérations de harcèlement par la Résistance. Celui du 15 août en Provence sonne le glas du régime de Vichy et de l'occupant qui abandonne l'Agenais, entraînant dans sa fuite miliciens et autres gestapistes, et sonnant l'heure des règlements de comptes, préalable nécessaire à la restauration de l'État républicain à partir de l'automne 1944. Les trois historiens (Pascal De Toffoli, Jean-Pierre Koscielniak et Philippe Souleau) y décryptent les mécanismes de l'épuration dans un département où le processus a pris une des formes les plus violentes du Sud-Ouest.

Été 1944 - la Libération du Lot-et-Garonne et de la Gironde rattachée. Pascal De Toffoli (Archives départementales), Jean-Pierre Koscielniak et Philippe Souleau. Éditions Privat. 160 pages. 29,50 €. À paraître en février 2015.

Exposition sur l'été 44

À la veille du débarquement de Normandie, le Lot-et-Garonne, qui administre une partie de la Gironde depuis juin 1940, constitue un territoire stratégique. Entre Atlantique et Méditerranée, la vallée de la Garonne est une voie que les troupes allemandes de la SS et la Milice française veulent tenir à tout prix, quitte à multiplier les actes de violence.

D'un autre côté, la forêt et les coteaux constituent une base de ravitaillement et d'hébergement pour de nombreux maquis. Les étrangers y sont bien représentés, en particulier les Italiens et les réfugiés espagnols.

Soixante-dix ans après, replongez au cœur des événements de l'été 1944, à travers de nombreux documents d'archives, en partie inédits. On y sent le cœur de la population d'Agen, Villeneuve, Marmande, Nérac ou Langon qui bat au rythme des combats, des repréailles, de la liberté retrouvée et des règlements de comptes, jusqu'à la restauration finale de l'État républicain.

Exposition jusqu'au 28 mars aux Archives départementales, place Verdun. Agen.



OC
CI
TAN

Jean-Pierre Hilaire
06 76 47 32 12
jean-pierre.hilaire@wanadoo.fr

Ua novetat : l'Ofici public tà la lenga occitana

Definicion

Es un organisme public que la soa tòca es de definir ua politica lingüistica publica interregionau tà l'occitan. Aquò que vòu díser trabalhar a augmentar la quantitat e la qualitat deus occitanofònes, subretot dens las generacions navèras. Peu moment, recampa Aquitània e Miègjorn Pirenèus. Que's deuré espandir a Lemosin, Lengadòc e Ròse-Aups. Lo son seti que serà a Tolosa. Las soas despensas de foncionament que seràn pagadas per las regions sòcias e n'afectaràn pas las ajudas a las associacions occitanistas.

Foncionament

Normaument que serà operacionau dès la debuta de genèr a condicion que l'executiu signe lo decret de creacion pro d'ora. L'Etat qu'a vocation a dintrar dens l'Ofici perque a competéncia tà l'ensenhament.

Associats

Las comunas, las comunautats de comunas e los departaments an besonh de l'Ofici entà lor donar d'idèas e de sosten dens la lor politica lingüistica. Totas las collectivitats qu'an vocation a trabalhar amassa tà l'occitan.

Impacte sus l'ensenhament de l'occitan

Que serà ua atruna de proposicion e de coordinacion deus esfòrcs tà l'ensenhament bilingüe, los cors

d'adultes, l'ensenhament per immersion de las calandretas e tà favorizar l'introduccion de l'occitan dens las activitats peri-escolaras.

Contraròtle de l'Ofici sus la creacion culturala occitana ?

Lo son ròtle es d'ajudar las associacions occitanistas e la creacion occitana dens quin domèni qui sia e pas de jutjar de la qualitat d'un projècte, d'un disc, d'un film o d'un libe en occitan. ■



Une nouveauté : l'Office public pour la langue occitane

Définition

C'est un organisme public dont le but est de définir une politique linguistique publique interrégionale pour l'occitan. Cela veut dire travailler à augmenter la quantité et la qualité des occitanophones, surtout dans les nouvelles générations. Pour le moment, il réunit l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Il devrait s'étendre au Limousin, au Languedoc et à Rhône-Alpes. Son siège sera à Toulouse. Ses dépenses de fonctionne-

ment seront payées par les régions membres et n'affecteront pas les aides aux associations occitanistes.

Fonctionnement

Normalement il sera opérationnel début janvier si l'exécutif signe le décret de création assez vite. L'État a vocation à entrer dans l'Office puisqu'il a compétence pour l'enseignement.

Partenaires

Les communes, les communautés de communes et les Départements ont besoin de l'Office pour leur apporter des idées et du soutien dans leur politique linguistique. Toutes les collectivités doivent travailler ensemble pour l'occitan.

Impact sur l'enseignement de l'occitan

Il sera un outil de proposition et de coordination des efforts pour l'enseignement bilingue, les cours d'adultes, l'enseignement par immersion dans les « calandretas » et l'introduction de l'occitan dans les activités périscolaires.

Contrôle de l'Office sur la création culturelle occitane ?

Le rôle de l'Office est d'aider les associations occitanistes et la création occitane dans quelque domaine que ce soit et pas de juger de la qualité d'un projet, d'un disque, d'un film ou d'un livre en occitan. ■

TRI
BU
NES

LOT-ET-GARONNE
Conseil général



En accord avec les présidents des groupes politiques représentés à l'assemblée départementale, l'espace « Tribunes » est suspendu dans ce numéro, conformément à la loi de 1990 relative à la communication politique en période électorale.

JANVIER

En janvier

Lot-et-Garonne, dans les cinémas du réseau Écrans 47 : 4, 5, 6... *Mélie pain d'épice*, quatre courts-métrages d'animation (dès 4 ans). Programmation Ciné Mômes.

24 janvier

Monsempron-Libos, La Pergola, 18h : concert Tango de Connaissance des jeunes interprètes.

24 janvier

Agen, cathédrale

Saint-Caprais, 20h30 : concert de chœur de chant basque, organisé par le Lions Club Agen au profit de l'association l'Arche d'Astaffort.

27 janvier

Agen, Cap Cinéma, 14h30, 17h30 et 20h30 : Film *Québec Il sur la route du Grand Nord* d'André Maurice. Connaissance du monde : à l'écran, un film – sur scène, l'auteur.

Vacances d'hiver

Lot-et-Garonne, dans les cinémas du réseau Écrans 47 : *L'enfant au grelot*, quatre courts-métrages d'animation (dès 3 ans). Programmation Ciné Mômes.

7 février

Sainte-Colombe-en-Bruillois, salle des fêtes, 21h : *Jaurès raconté par son peuple*, présenté par Olivier de Robert, auteur et conteur ariégeois.

13 février*

Mézin, musée du Liège et du Bouchon, de 20h30 à 23h : *Murder party (DUO)*, soirée enquête (pour les 13-16 ans). Programmation Permis de musée.

13 février

Boé, Espace culture François-Mitterrand, 20h30 : pièce de théâtre *Café*, soutenue par le Conseil général 47, la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois, le Théâtre Leygues de Villeneuve...

18 février*

Agen, musée des Beaux-Arts, de 10h à 12h et de 14h à 17h : *Quand la BD s'invite au musée !* (pour les 8-13 ans). Programmation Permis de musée.

19 février*

Agen, musée des Beaux-Arts, de 10h à 12h et de 14h à 17h : *Ça fait bonne impression !* (pour les 8-13 ans). Programmation Permis de musée.

MARS

En mars

Lot-et-Garonne, dans les cinémas du réseau Écrans 47 : *Mia et le Migou*, film d'animation (dès 6 ans) et 7, 8, 9... *Boniface*, trois courts-métrages d'animation (de 4 à 8 ans). Programmation Ciné Mômes.

5 mars*

Agen, musée des Beaux-Arts, de 12h15 à 12h45 : *Les Midis du musée – le rhinocéros*, gravure d'Albert Dürer (à partir de 15 ans).

Programmation Permis de musée.

7 mars

Fumel, mairie, 20h30 : concert Enesco, Fauré, Liszt de Connaissance des jeunes interprètes.

10 mars

Agen, Cap Cinéma, 14h30, 17h30 et 20h30 : Film *Laos renaissance indochinoise* de Patrick Moreau. Connaissance du monde : à l'écran, un film – sur scène, l'auteur.

À partir du 17 mars*

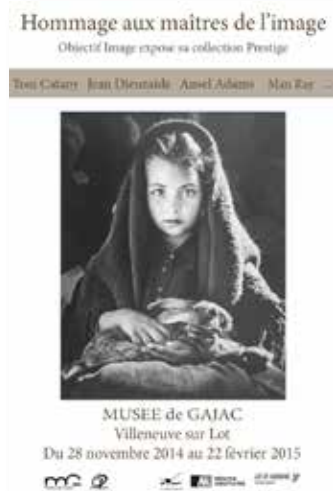
Nérac, musée du Château : exposition *Herbier – trésors vivants* (tout public). Programmation Permis de musée.

31 mars

Agen, Cap Cinéma, 14h30, 17h30 et 20h30 : Film *Le Transsibérien Moscou-Vladivostok – 9 298 km* de Christian Durand. Connaissance du monde : à l'écran, un film – sur scène, l'auteur.

Jusqu'au 22 février à Villeneuve-sur-Lot

Les maîtres de l'image



Le Musée de Gajac à Villeneuve accueille l'exposition photo *Hommage aux maîtres de l'image*, réalisée en partenariat avec l'association Objectif Image 47. Près de 70 artistes offrent à leur manière une vision humaniste, poétique, esthétique et engagée du monde. L'exposition propose un voyage à travers les techniques, le temps et l'histoire de la photographie.

Quelques dates à noter : **20 janvier** à 20h30 : projection du film *Blow Up* de Michelangelo Antonioni puis conférence/débat ; **31 janvier** à 14h30 : conférence de Dominique Roux, peinture et photographie, au Pôle mémoire ; **17, 19, 24, 26 février**, 14h-17h : atelier photographie Photo-Graphie - comment écrire et dessiner avec la lumière ? ; **21 février** : dévernissage, concert.

05 53 40 48 00

Agen

Tom Enfant Phare a dix ans !

L'association Tom Enfant Phare a été créée en 2005 autour de la famille de Tom atteint d'une maladie génétique rare. En 10 ans, elle a élargi son action à tous, quel que soit le handicap. Objectifs : rapprocher les familles d'enfants handicapés ou non et rendre plus facile l'accès aux loisirs. Elle organise des activités dans les lieux publics et propose des actions de sensibilisation. Notamment : **Le Café des Parents** ouvert à tous dès 14h30, **tous les samedis** : ateliers adaptés animés par des personnes sensibilisées au handicap.

Le Déjeuner du mardi, tous les mardis midi : auberge espagnole, ouvert à tous, gratuit et sans inscription.

Les Séances « ciné-ma différence », ouvert à tous et notamment aux personnes dont le handicap entraîne des troubles du comportement, au cinéma Studio Ferry à Agen.

7 et 8 février au Centre culturel de Pont-du-Casse : concert (voir affiche).

Tom Enfant Phare, 22, rue Arthur-Rimbaud, 47000 Agen. 06 71 78 23 94. tomenfantphare@yahoo.fr. www.tomenfantphare.fr



AVRIL

Vacances de printemps

Lot-et-Garonne, dans les cinémas du réseau Écrans 47 : *Une vie de chat*, film d'animation (dès 6 ans). Programmation Ciné Mômes.



4 avril*

Duras, Château, de 15h à 16h30 : *Plus de 40 ans de rénovation !* (à partir de 15 ans). Programmation Permis de musée.

4 avril

Saint-Georges, église, 20h30 : concert Beethoven, Haydn, Mendelssohn de Connaissance des jeunes interprètes.

12 avril*

Couthures-sur-Garonne, de 10h à 17h : *D-rives'Art et Paysage # 2 (DUO) - paysages de rives de Garonne* par l'association Cdp 47 Paysage et Médiation et la maison des Gens de Garonne de Couthures-sur-Garonne (pour les 8-11 ans). Programmation Permis de musée.

17 avril*

Nérac, musée du Château, de 21h à 23h :

Murder party (DUO), soirée sorcellerie en Albret (à partir de 18 ans). Programmation Permis de musée.

18 avril*

Bonaguil, Château, de 14h30 à 16h : *L'énigme des bâtisseurs* (à partir de 7 ans). Programmation Permis de musée.

21 avril*

Villeneuve-sur-Lot, site archéologique d'Eysse, de 14h à 17h : *Archéologie cherche numé-riques addicts* (à partir de 7 ans). Programmation Permis de musée.

22 avril*

Villeneuve-sur-Lot, musée de Gajac, de 10h

à 16h30 : *D-rives'Art et Paysage # 1 (DUO) - paysages de rives du Lot* par l'association Cdp 47 Paysage et Médiation et le musée de Gajac (à partir de 7 ans). Programmation Permis de musée.

23 avril*

Castelculier, Villascopia, de 14h à 17h : *Archéologie cherche numé-riques addicts* (à partir de 13 ans). Programmation Permis de musée.

24 avril*

Monflanquin, de 10h à 16h : *atelier B S B – Bastide et Body* par l'association Pollen / Artistes en résidence et le musée des bastides

de Monflanquin (pour les 11-15 ans). Programmation Permis de musée.

25 avril

Saint-Aubin, 14h : Trac de plantes.

25 avril*

Duras, Château, de 15h à 16h30 : *La puissance des ducs de Duras ancrée dans la pierre* (à partir de 15 ans). Programmation Permis de musée.

28 avril*

Marmande, musée Albert-Marzelles, de 14h30 à 16h30 : *Histoires de portraits (DUO) 2 musées + 1 portrait = 3 bonnes raisons de sortir en famille !* (pour

les 8-11 ans). Programmation Permis de musée.

28 avril

Foulayronnes, Le Galion, 15h : *Ça c'est paris !* de l'opérette au music-hall, l'après-guerre en chansons.

29 avril*

Nérac, musée du Château, de 15h à 16h30 : *cycle de conférences – les conciliabules du*

musée (à partir de 15 ans). Programmation Permis de musée.



30 avril*

Mézin, musée du Liège et du Bouchon, de 14h30 à 16h30 : *Histoires de portraits (DUO) 2 musées + 1 portrait = 3 bonnes raisons de sortir en famille !* (pour les 8-11 ans). Programmation Permis de musée.



Retrouvez un plus grand nombre des dates et de manifestations sur notre site Internet : **www.cg47.fr**

Avant de vous rendre sur une manifestation, vérifiez sa programmation. Le Conseil général n'est pas responsable de l'annulation d'un événement.

GENS DE GARONNE
CHÂTEAU DE NÉRAC

le Conseil général
de Lot-et-Garonne vous
présente ses

meilleurs vœux 2015

J'♥
LG

AGROPOLE
VERGERS

www.cg47.fr

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

RECETTES



Les étapes des recettes
www.47magazine.cg47.fr

Bouchées de kiwi au crabe et pruneau

Pour 5 personnes

Peler 4 kiwis, les couper en 20 tranches. Confectionner une mayonnaise en mélangeant un jaune d'œuf, une cuillère à soupe de moutarde forte, le sel et le poivre. Fouetter en incorporant peu à peu 10 cl d'huile neutre (tournesol, colza...). Rajouter du piment d'Espelette selon votre goût. Égoutter 250 g de chair de crabe. La mélanger à la mayonnaise. Façonner à l'aide de 2 cuillères à café des quenelles de cette préparation et les disposer sur les tranches de kiwi. Couper 5 pruneaux dénoyautés en 4. Déposer un morceau sur chaque quenelle. Décorer d'une feuille de persil plat et d'un peu de piment d'Espelette. Déguster bien frais.

Les pruneaux peuvent être remplacés par de petits bouquets de groseille.



CG47 - Xavier Chambelland

Pruneau au caramel salé

Pour 70 pruneaux

Mélanger 250 g de crème fraîche, 250 g de sucre semoule, 1 cuillère à café d'huile d'arachide ou de tournesol, 100 g de miel de châtaigne et les graines d'une gousse de vanille. Porter à ébullition. Cuire 10 à 12 minutes. Vérifier la cuisson en passant le caramel au petit bouli (dans de l'eau glacée, le caramel doit faire une boule).

Si la cuisson est correcte, hors du feu, ajouter 50 g de beurre demi-sel. Tapisser un moule avec du papier sulfurisé beurré. Étaler le caramel en fine couche. Laisser refroidir. Couper en lamelles puis en carrés. Inciser le pruneau et le fourrer avec le carré de caramel.



CG47 - Xavier Chambelland

sudoku

Grille n°8
janvier 2015
diabolique

En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que chaque grille, chaque colonne, chaque carré de 3 x 3, contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

Solution dans le 47magazine d'avril 2015

	8					6	2
6			9	4		5	8
1						9	
		8	5	9	7		
			2	6	8	3	
		6					3
8		5		3	6		9
3	2					7	

Solution de la grille n° 7
du 47magazine n° 28
d'octobre 2014

8	1	3	7	9	3	2	4	5
5	7	2	4	1	3	6	8	9
4	6	9	8	2	5	1	7	3
3	9	4	5	6	2	8	1	7
2	8	6	1	7	9	5	3	4
7	5	1	3	4	8	9	6	2
6	3	7	2	5	1	4	9	8
9	4	5	6	8	7	3	2	1
1	2	8	9	3	4	7	5	6